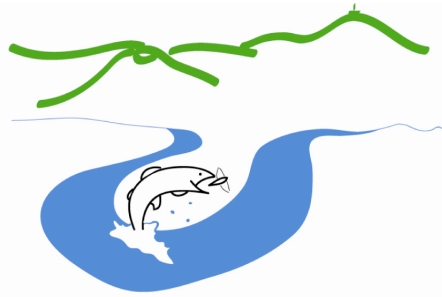
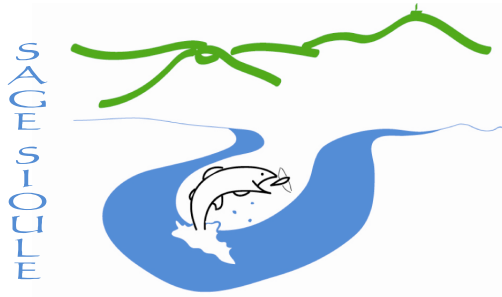


S  
A  
C  
E  
S  
I  
O  
U  
L  
E



**COMPTE RENDU**  
**DU BUREAU DE LA CLE**  
**DU 5 MARS 2009 A 15h30**  
**A EBREUIL**



**Présents : M. ESTIER (Président de la CLE du SAGE Sioule), Melle FOURMARIER (Animatrice du SAGE Sioule), M. MAGOT (SMAT Sioule), Mme RAYNAUD (DDAF de l'Allier), M. LAURENT (Chambre d'Agriculture de l'Allier), M. FERRAND (Vice-Président de la Communauté de communes de Saint Pourçain), M. BAYET (Fédération de la Pêche du Puy-de-Dôme), M. DESAUNOIS (ONEMA du Puy-de-Dôme), M. SAUVESTRE (Maire de Châteauneuf-les-Bains), Mme ROUAIRE (Conseil Régional d'Auvergne), M. BARTHELEMY (DIREN), Mme MOLLON (Vice-Présidente du PNRV), M. BUFFARD (Adjoint à Chouigny), M. CARMIE (ONEMA), M. SIMEON (Agence de l'eau Loire-Bretagne), M. ESTEVE (SMAT Sioule).**

**Excusés : DDAF du Puy-de-Dôme et EDF.**

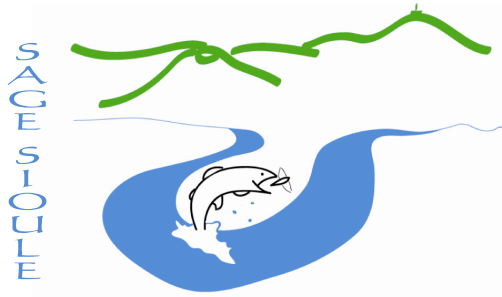
M. ESTIER remercie les personnes présentes et excuse la DDAF du Puy-de-Dôme et EDF. Il excuse M. MAGOT et Mme MOLLON qui auront un peu de retard. Il propose d'effectuer un tour de table afin de présenter les membres du bureau aux deux bureaux d'étude présent pour la présentation du diagnostic du SAGE. Il explique que 2 bureaux d'étude ont été retenus pour la suite de l'élaboration du SAGE : un pour la partie milieu (GEOHYD) et un pour l'évaluation socio-économique (SCE)

## **PRESENTATION DU BUREAU D'ETUDE GEO-HYD et SCE**

Les bureaux d'étude expliquent qu'ils ont été choisis pour un travail s'étalant sur une période de 25 mois afin d'accompagner les membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule à élaborer leur projet de territoire en réalisant les phases diagnostic, tendances, scénarios et stratégie de ce SAGE.

Un calendrier est défini :

- de mars à août 2009 : diagnostic global durant lequel il y aura 2 réunions du bureau de la CLE, une réunion de CLE et 2 réunions des membres des commissions thématiques dont les dates pour le mois d'avril sont fixées au 15 et 16.
- de septembre à décembre 2009 : scénario tendanciel durant lequel il y aura 2 réunions du bureau de la CLE et une réunion de la CLE.
- de janvier à août 2010 : scénario alternatif durant lequel le bureau de la CLE se réunira 3 fois, une réunion de CLE et 2 séries de commissions thématiques.
- de septembre 2010 à mars 2011 : choix de la stratégie durant lequel le bureau de la CLE se réunira 5 fois, une réunion de CLE et 2 séries de commissions thématiques.



Les prestataires expliquent qu'ils sont là pour argumenter les choix qui semblent nécessaires mais seul la CLE prend les décisions.

M. LAURENT demande si les réunions des commissions de travail seront toujours thématiques ou si elles seront réalisées par sous bassin versant.

Melle FOURMARIER répond qu'elles resteront thématiques comme cela a été décidé par la CLE lors de l'Etat des lieux.

Mme ROUAIRE explique qu'il y a une continuelle évolution des lois notamment sur les zones humides qui sera nécessaire de prendre en compte. Elle demande également à ce que soit prise en compte la protection des inondations notamment sur la partie aval.

M. LAURENT demande au bureau d'étude SCE comment vont être évalués les bénéfices du tourisme dans l'évaluation socio-économique du SAGE.

M. MARREC répond que tous les facteurs seront pris en compte et qu'ils serviront d'outils d'aide à la décision au moment de prioriser les enjeux.

M. BARTHELEMY demande comment le bénéfice environnemental sera apprécié dans l'évaluation socio-économique.

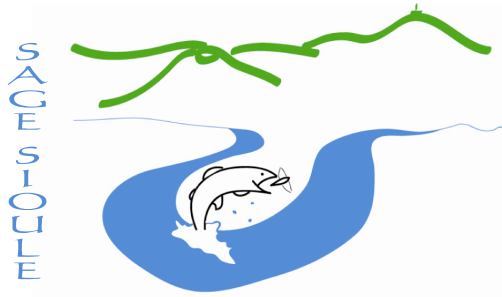
M. MARREC indique qu'il faudra prendre en compte le bénéfice non-marchand en accordant une valeur à un type de patrimoine.

M. ESTIER indique que lors des réunions publiques cette notion n'est pas valorisée. Les questions de financement sont souvent évoquées mais pas la qualité de l'habitat.

Le bureau d'étude présente le scénario tendanciel qui permettra de définir les tendances d'évolution des usages de l'eau et leurs impacts sur les milieux naturels à moyen terme (10-15 ans) puis les scénarios alternatifs qui seront de proposer des stratégies spécifiques/alternatives pour les enjeux jugés prioritaires par la Commission Locale de l'Eau.

Mme ROUAIRE demande à ne pas oublier d'intégrer les financeurs potentiels lors de la rédaction des scénarios.

A la fin de la présentation, Mlle FOURMARIER demande au bureau de la CLE s'il est pertinent de conserver la commission Gestion des ouvrages qui avait été créée pour



notamment suivre les résultats des études de franchissabilité piscicole. Elle demande à l'intégrer dans la commission gestion des espaces et des espèces.

Le bureau valide cette proposition.

M. BARTHELEMY explique qu'il doit y avoir une cohérence entre les commissions voir même des passerelles entre elles.

Le bureau d'étude fera parvenir des rapports d'une trentaine de pages afin que ce soit accessible à chacun et pas trop lourd.

Le bureau d'étude prévoit une vingtaine d'entretiens avec les acteurs du territoire notamment avec les collectivités, les établissements publics et l'Etat ainsi que les usagers.

M. FERRAND demande à ce que les communautés de communes soient intégrées dont les chargés de mission des SCOT.

Mme ROUAIRE désire que les représentants du monde associatif et les citoyens (UFC que Choisir) soient consultés.

M. ESTIER indique que cette liste est provisoire et non exhaustive.

Melle FOURMARIER fera tourner une liste plus approfondie. Elle propose de travailler sur un sondage auprès des particuliers avec la commission communication.

Mme ROUAIRE demande que toutes les remarques fournies lors des différentes phases soient faites avec un calendrier précis, une date butoir de retour des remarques et que pour chacune d'elles, un commentaire explique sa prise en compte ou non.

Melle FOURMARIER propose de mettre en place un tableau de suivi des remarques.

Le bureau d'étude indique que seule l'animatrice du SAGE sera en charge des remarques permettant ainsi d'avoir un interlocuteur unique.

Mme ROUAIRE espère que l'on gardera le principe de départ où chaque remarque était traitée en concertation.

Aucune remarque supplémentaire n'étant soulevée, M. ESTIER lève la séance à 17h20.

